

Département de l'Aveyron

Commune de Sainte Eulalie d'Olt

PLAN LOCAL D'URBANISME REVISION N°1

5.1.2. Document graphique

Planche 1/1

Echelle : 1/2500

PLU approuvé par délibération
du conseil municipal en date
du 20/12/2011

Le Maire M. Christian Naudan



URBANISME Aménagement et Développement Durable
rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
Tél : 09.66.04.11.95 Fax 05.63.41.18.43
sebastien.charruyer@urba2d.com

Légende

- Limite des zones
- Emplacements réservés
- Elément du paysage à protéger (Article L 123-1-5-7e du code de l'Urbanisme)
- Zone inondable (Article R 123-11 b du code de l'Urbanisme)
- Périmètres agricole (Article R 123-11 b du code de l'Urbanisme)
- Numéro d'opération

